

CHAPITRE I

LES OUTILS D'ANALYSE

DU COMMERCE INTERNATIONAL

A. LA BALANCE DES PAIEMENTS

Les nations entretiennent des relations économiques réciproques. Pour connaître et étudier les échanges entre un pays et le reste du monde, il est nécessaire de pouvoir mesurer. Dès la période mercantiliste, les économistes ont ressenti le besoin d'une telle mesure des échanges. C'est à un auteur mercantiliste anglais, E. Misselden (1608-1654) que l'on attribue la première mention du terme « balance commerciale ». On sait par ailleurs toute l'importance que ce courant de pensée porte à la question du commerce international.

C'est après 1945 que la balance des paiements fait l'objet d'une harmonisation internationale sous l'égide du FMI, qui publie périodiquement un manuel à cet effet. La France, comme la plupart des pays développés, utilise depuis 1996 le 5^e manuel du FMI.

1. Définition et méthodologie

La balance des paiements est un document qui retrace sous forme comptable l'ensemble des échanges de biens, de services et de capitaux pendant une période donnée entre les agents économiques résidents d'un pays et le reste du monde.

Cette définition exige plusieurs éclaircissements :

▪ **Qui sont les agents économiques résidents ?**

Il s'agit des personnes physiques vivant en France (c'est-à-dire ayant leur domicile principal en France), quelle que soit leur nationalité, ainsi que les entreprises françaises ou étrangères exerçant leurs activités sur le territoire national. Notons que, à la différence de la comptabilité nationale, le territoire national comprend les départements et territoires d'outre-mer, ainsi que la principauté de Monaco.

À l'inverse, les non-résidents sont les étrangers et les nationaux (entreprises ou personnes physiques) établis hors du territoire français.

▪ **Quelles sont les sources ?**

La balance des paiements française est établie par la Banque de France à partir de plusieurs sources :

- les règlements entre la France et l'étranger collectés auprès du secteur bancaire, des autorités monétaires et des administrations publiques et des entreprises ;
- les données provenant de la direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI) ainsi que de la Compagnie française d'Assurance pour le Commerce extérieur (COFACE) ;

- l'enquête sur les crédits commerciaux menée auprès d'un échantillon de 1 800 entreprises, destinée à expliquer les écarts entre les règlements de marchandises et les transactions douanières mensuelles ;
- les données calculées à partir d'informations concernant d'une part la répartition des résultats des investissements directs de non-résidents en France et de résidents à l'étranger (bénéfices réinvestis) et d'autre part les données de portefeuille.

Ainsi, la balance des paiements, comme la comptabilité nationale est établie à partir de plusieurs sources, dont une part non négligeable (la collecte d'information auprès d'un vaste échantillon d'entreprises notamment) est d'ordre estimatif.

▪ Quelle est la méthodologie utilisée ?

La balance des paiements est construite sur le principe de la comptabilité à partie double ; selon ce principe, fondamental en comptabilité privée et publique, chaque opération intéresse au moins deux comptes, l'un qui est débité, l'autre qui est crédité d'un égal montant. Ainsi, dans la balance des paiements, toute opération est saisie selon une double occurrence :

- l'une constate le caractère économique de l'opération : exportation ou importation de biens ou de services, transfert de capital, investissement direct à l'étranger...
- l'autre enregistre sa contrepartie monétaire (règlement d'une opération d'importation ou d'exportation par exemple).

La règle d'imputation est cependant inverse de celle de la comptabilité privée : ainsi, les crédits sont inscrits à gauche et les débits à droite.

Par ailleurs, alors que jusqu'aux années 1970, les opérations étaient comptabilisées au moment du règlement, c'est depuis la logique de la transaction qui l'a emporté ; la comptabilisation s'effectue au moment de la transaction comme le montrent les exemples suivants :

Exemple 1 : soit une entreprise française important des États-Unis une machine d'une valeur de 100 000 \$, payée au comptant. La balance des paiements français enregistre l'opération ainsi :

Opérations	Crédit	Débit
Importation		100 000 \$
Réserves de change	100 000 \$	

On voit que les importations s'inscrivent au débit, puisqu'elles entraînent une sortie de devises.

Si l'opération d'importation a fait l'objet d'un crédit commercial à 6 mois (cas très fréquent), l'enregistrement se fera ainsi :

Opérations	Crédit	Débit
Importation		100 000 \$
Crédit commercial	100 000 \$	

À l'échéance de 6 mois, l'opération se dénoue ainsi :

Opérations	Crédit	Débit
Crédit commercial		100 000 \$
Réserves de change	100 000 \$	

Exemple 2 : une entreprise française réalise un investissement direct à l'étranger d'une valeur de 200 000 €. L'imputation dans la balance des paiements se fait ainsi :

Opérations	Crédit	Débit
Compte financier (IDE)		200 000 €
Variation des avoirs et engagements	200 000 €	

Exemple 3 : un exportateur français exporte des marchandises aux États-Unis pour une valeur de 1 000 000 €. Le contrat de vente prévoit un crédit commercial sur un an portant sur 80 % de la somme, et 20 % payables au comptant ; l'enregistrement se fera ainsi :

Opérations	Crédit	Débit
Exportation	1 000 000 €	
Crédit commercial		800 000 €
Variation des avoirs des résidents		200 000 €

Un an plus tard, à l'échéance du crédit commercial, l'opération se dénoue ainsi :

Opérations	Crédit	Débit
Crédit commercial	800 000 €	
Variation des avoirs et engagements		800 000 €

Exemple 4 : La France verse une somme de 150 000 € au titre de l'aide publique au développement (APD) à un pays africain. Il s'agit d'un transfert unilatéral qui sera comptabilisé ainsi :

Opérations	Crédit	Débit
APD	150 000 €	
Transferts unilatéraux...		150 000 €

Au total, la balance des paiements enregistre :

- des opérations à règlement immédiat, portant sur des importations, des exportations, des IDE...
- des opérations à règlement différé, lorsque intervient un crédit commercial par exemple, où le paiement s'effectue avec un délai pouvant être important ;
- des transferts unilatéraux comme les dons, biens et services fournis gratuitement, ou dons monétaires ;
- enfin il est nécessaire d'y adjoindre un poste d'ajustement afin d'égaliser les débits et les crédits ; en effet, les inscriptions n'étant pas effectuées simultanément à l'aide d'un même document comptable, il peut y avoir

des divergences entre les débits et les crédits ; ce poste a pour objectif d'éliminer ces divergences et permettre de présenter une balance équilibrée.

Ainsi, à l'image du bilan d'une entreprise, qui est un compte synthétique et équilibré, la balance des paiements est un compte synthétique qui représente la position d'un pays par rapport au reste du monde ; elle est toujours équilibrée par construction, la somme totale des débits étant égale à celle des crédits. Il est donc impropre de parler de balance des paiements déséquilibrée car le solde de la balance globale est toujours égal à zéro : tout mouvement dans un poste se traduit nécessairement par un mouvement en sens inverse dans un autre poste. Ce sont les composants internes de la balance des paiements (la balance commerciale par exemple) qui peuvent éventuellement être déséquilibrés, non la balance des paiements elle-même.

En application de ce principe de base, un pays qui possède un déficit courant (appelé souvent improprement « déficit de la balance des paiements ») finance ce déficit par des prêts de l'étranger, par des transferts de capitaux (ventes d'usines ou d'immeubles aux non-résidents par exemple) et par des paiements en devises étrangères ou dans sa propre monnaie si celle-ci a le statut de monnaie internationale. L'ensemble de ces opérations financières compensatrices apparaît dans le compte financier. L'accumulation de déficits courants à travers le temps implique un endettement croissant du pays, qui, s'il n'est pas corrigé, menace, à terme, sa prospérité et son indépendance. À l'inverse, l'excédent courant, s'il perdure, donne au pays un statut de prêteur international ; il investit à l'étranger et accumule des devises. Depuis 1982, les États-Unis possèdent un déficit courant permanent, qui s'élève, certaines années, à plus de 4 % du PIB américain. Ce déficit, combiné à celui des finances publiques, dû à la forte croissance américaine (qui induit des importations) et à la perte de compétitivité dans certains secteurs industriels, est principalement financé par des investissements financiers du reste du monde (sous forme d'actions, d'obligations et d'emprunts d'État).

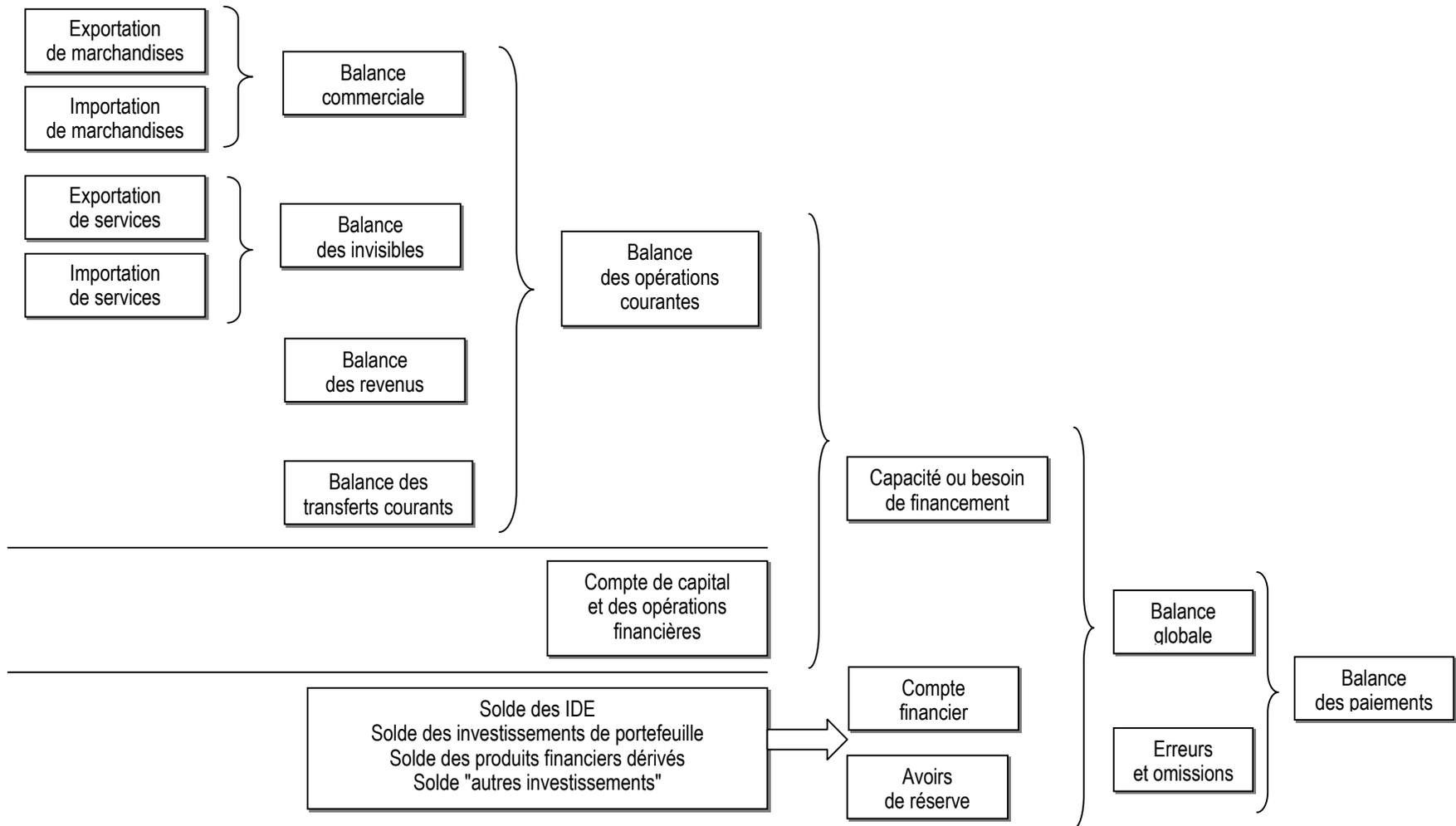
2. Présentation et analyse de la balance des paiements

Présentation générale des soldes significatifs → voir **document 1**.

a) Les soldes significatifs de la balance des paiements : les balances partielles

Il s'agit ici de dégager et d'analyser les « sous-balances » ou balances partielles de la balance des paiements globale afin d'en étudier les soldes significatifs. Pour ce faire, il est commode (bien que ce soit assez artificiel, les deux ensembles étant liés) de scinder les opérations en deux ensembles : les opérations portant sur les biens et services, et les opérations portant sur les mouvements de capitaux.

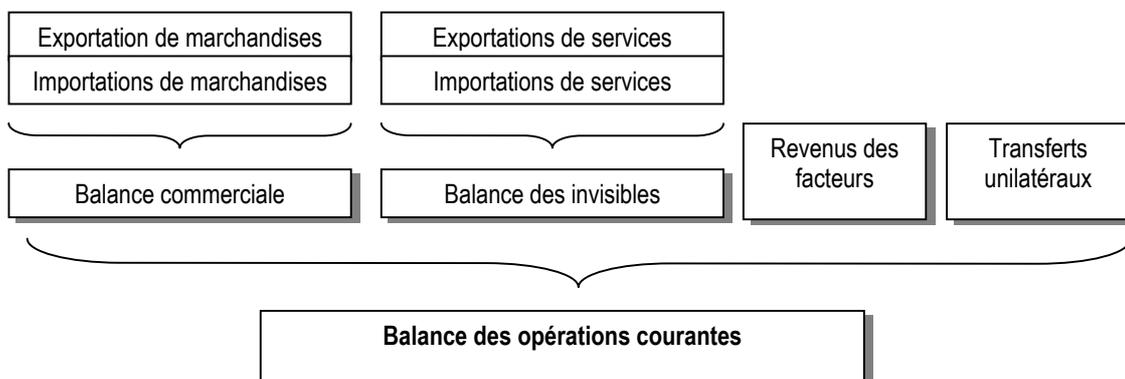
Document 1. La balance des paiements – Présentation



1) LES OPÉRATIONS SUR BIENS ET SERVICES

- **La balance commerciale** concerne les biens : exportations et importations de marchandises, respectivement en crédit et débit.
 - Les exportations sont enregistrées franco à bord (FAB, ou *free on board* en anglais) : la valeur des biens exportés comprend le coût départ usine, ainsi que le coût du transport du lieu de production jusqu'à la frontière.
 - Les importations sont calculées en CAF (coût, assurance, fret) : il s'agit de la valeur FAB + coût des assurances + frais de transport jusqu'à la frontière du pays importateur.
- **La balance des services** (ou balance des invisibles) enregistre les exportations et importations de services dans les principales catégories suivantes : transports, assurances, services financiers et bancaires, communications, informatique et services culturels.
- **Le poste « revenus des facteurs »** recense les transactions effectuées entre résidents et non-résidents concernant la rémunération des facteurs de production (travail, capital...). On distingue notamment :
 - les revenus du travail : rémunérations versées aux travailleurs non résidents (travailleurs frontaliers par exemple) et rémunérations reçues par les travailleurs résidents hors du territoire national (les coopérants par exemple) ;
 - les revenus du capital comprennent les rémunérations reçues ou versées des investissements directs à l'étranger et des investissements de portefeuille.
- **Les transferts unilatéraux** comprennent deux postes :
 - les transferts privés de salaires effectués par les résidents envers l'étranger : par exemple, un travailleur Algérien travaillant en France qui envoie une partie de son salaire à sa famille restée en Algérie ;
 - les dons et autres formes d'aide publique économique et financière.

En résumé :

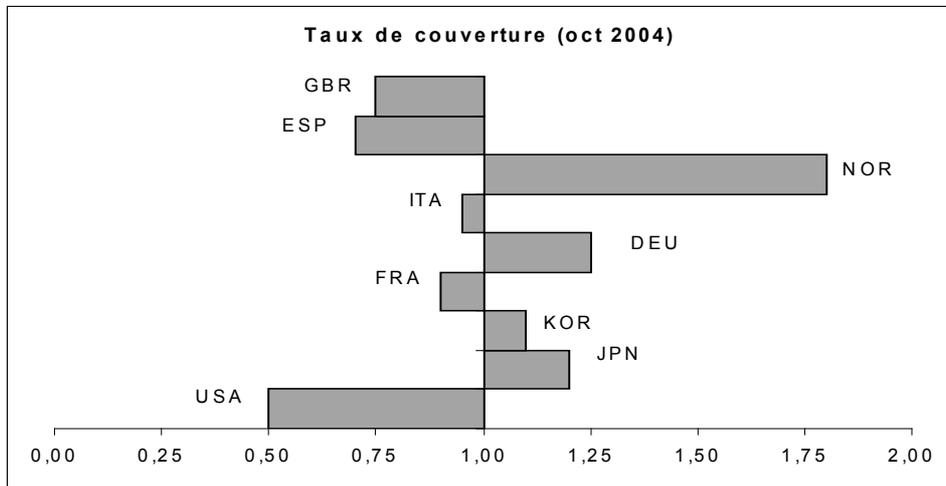


Le solde de la balance des opérations courantes est particulièrement important dans la mesure où il affecte beaucoup l'activité économique réelle. C'est cette balance qui permet d'analyser la compétitivité prix et hors-prix d'une nation par rapport au reste du monde. Pour cela, il est possible d'utiliser quelques indicateurs utiles.

Quelques indicateurs pertinents pour mesurer le commerce international d'un pays

Le taux de couverture mesure le pourcentage des exportations (X) par rapport aux importations (M) ; à l'équilibre, il est égal à 1 :

$$\text{Taux de couverture} = \frac{X}{M}$$



Le degré d'ouverture d'un pays mesure la part du commerce international dans l'activité d'un pays :

$$\text{Degré d'ouverture} = \frac{(X + M)}{2 \text{ PIB}}$$

Le taux de pénétration mesure la part des importations dans le marché national pour un secteur donné :

Importations d'un secteur/Consommation intérieure du secteur

Le taux d'exportation mesure la part des exportations d'un secteur par rapport à la production de ce secteur :

Exportations du secteur/production du secteur

Cependant, la balance des opérations courantes doit être complétée par la balance de capital pour permettre l'analyse des besoins et capacités de financement de la nation.

Le compte de capital, d'un montant généralement très faible, regroupe deux éléments :

- les transferts en capital : subventions pour investissements notamment ;
- les acquisitions et cessions d'actifs non financiers : achats et ventes de brevets, droits d'auteurs, franchises...

L'ensemble constitué de la balance des opérations courantes et du compte de capital permet de calculer les capacités ou besoins de financement de la nation.

Soit en effet X et M respectivement les exportations et les importations de biens et services, soit RN le revenu national, soit K le solde du compte de capital,

et soit Cco le solde obtenu par l'addition des quatre parties constitutives de la balance des opérations courantes. On peut alors écrire :

$$Cco = (X - M) + K \quad (1)$$

Si nous utilisons maintenant l'équation macroéconomique fondamentale équilibrant emplois et ressources de la nation, nous pouvons écrire :

$$RN = C + I + G + Cco \quad (2)$$

(avec C , la consommation globale, I l'investissement et G les dépenses publiques)

On peut donc en déduire :

$$Cco = RN - C - G - I \quad (3)$$

Dans l'équation (3), $RN - C - G$ est égal au niveau d'épargne S . On peut donc écrire :

$$Cco = S - I \quad (4)$$

Ceci revient à dire que le solde de la balance courante est égal à la différence entre épargne et investissement. À partir de ce résultat, deux cas se présentent :

- En économie fermée, par définition, le solde commercial est nul ; les investissements sont donc financés par l'épargne nationale.
- En économie ouverte :
 - si le solde Cco est nul, alors les investissements sont financés en principe par l'épargne nationale ;
 - si le solde Cco est négatif (par exemple si $M > X$) alors le pays est en situation de besoin de financement ; il y a donc appel à l'épargne extérieure ;
 - si le solde Cco est positif, le pays est en capacité de financement ; il y a sortie d'épargne nationale.

Ainsi, en cas de besoin de financement, un pays peut avoir recours au financement externe, ce qui ne pose aucun problème dans le cadre de la globalisation financière actuel. Si l'on considère l'ensemble des pays, il y a stricte équivalence entre les excédents des uns et les déficits des autres. Du fait de l'ouverture économique et du phénomène de globalisation financière qui s'est fortement développé depuis les années 1980, l'investissement national peut s'affranchir du niveau d'épargne nationale. Logiquement, dans un tel cadre de globalisation financière, la corrélation entre les niveaux nationaux d'épargne et d'investissement devrait être faible ; or, contre toute attente, d'importants travaux économétriques ont montré le maintien d'une forte corrélation : c'est **le paradoxe de Feldstein-Horioka**, qui remet en cause l'idée d'une intégration croissante des marchés de capitaux nationaux.

Une tentative de mesure de l'intégration financière internationale : le modèle de Feldstein-Horioka

La globalisation financière, caractérisée par une forte intégration des marchés financiers, semble aujourd'hui un fait acquis. Pourtant, dans une étude désormais célèbre, les économistes M. Feldstein et C. Horioka (« Domestic saving and international capital flow », *Economic Journal*, 1980) mettent en cause la réalité du processus de globalisation financière. Leur analyse repose sur l'étude de la corrélation entre le niveau d'épargne nationale et le taux d'investissement domestique dans les pays développés.